

Le député a posé aujourd'hui une question dans le même sens. Le député d'Ontario a invoqué le Règlement et je tiens à dire aux députés qu'il ne sert à rien de reprendre la discussion d'hier à ce sujet.

M. Douglas: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur; je ne revenais pas à la charge. Je signalais il y a quelques instants l'intervention du député d'Ontario consignée à la page 7606 du Hansard, alors que le député de Winnipeg-Sud-Centre avait la parole.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je tiens à dire au député qu'il n'y a pas là matière à un rappel au Règlement. Les deux députés discutent sur les auteurs présumés de certains propos et j'estime que cela ne peut donner lieu à un rappel au Règlement en ce moment.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Le député d'Ontario désapprouve une chose que j'ai dite et il me semble que j'ai le droit de tirer la chose au clair.

M. Crouse: Ce n'est pas exact; il a invoqué le Règlement.

M. Douglas: Le point que je voulais tirer au clair vise l'intervention qui a été faite alors que le député de Winnipeg-Sud-Centre disait:

The leader suppléant vient de nous soumettre des travaux qui n'avaient pas été prévus...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député donne-t-il à entendre que la question de privilège qu'il tente de poser maintenant découle des délibérations d'aujourd'hui?

L'hon. M. Starr: J'invoque le Règlement encore une fois; je n'ai pas posé la question de privilège. J'ai invoqué le Règlement.

M. l'Orateur: Voilà ce que je comprends. D'après moi, le député de Burnaby-Coquitlam pose maintenant la question de privilège. Il devrait préciser aussitôt que possible sur quoi elle porte.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, c'est ce que j'essaie de faire. Ma question au premier ministre découlait d'une chose à laquelle, il m'a semblé, le député d'Ontario trouvait à redire. Je pense avoir droit d'éclaircir ma déclaration. Cette déclaration découlait d'une observation du député de Winnipeg-Sud-Centre qui a dit:

Le leader suppléant vient de nous soumettre des travaux qui n'avaient pas été prévus. A mon sens, c'est là rompre l'engagement pris par le leader de la Chambre avec ce côté-ci de la Chambre.

Le député d'Ontario est alors intervenu pour dire:

Et celui du premier ministre.

J'ai demandé si le premier ministre avait, lui aussi, pris un engagement semblable.

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—LA BASE DES VERSEMENTS AUX PROVINCES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vu les déclarations contradictoires au sujet du projet de loi proposé sur le régime d'assurance frais médicaux, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement fédéral paiera 50 p. 100 du coût réel du régime dans chaque province?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Non monsieur l'Orateur. Le gouvernement fédéral paiera 50 p. 100 du coût par tête des programmes d'assurance frais médicaux dans les provinces participant au régime.

M. J. H. Horner (Acadia): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre pourrait-il dire si les provinces auront la possibilité d'exercer une option dérogatoire quant au régime d'assurance frais médicaux?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois qu'on a discuté de cette question pendant le débat à la Chambre.

[Français]

L'ÉNERGIE

A PROPOS DE L'USINE THERMONUCLÉAIRE À BÉCANCOUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Auguste Choquette (Loibinière): Monsieur le président, je désire poser ma question à un honorable ministre bien pourvu d'énergie spirituelle, l'honorable ministre des Mines et des Relevés techniques.

Ma question tient son urgence d'ailleurs, monsieur le président, de ce qu'une inquiétude grandissante se fait sentir au sujet du complexe de l'acier dont l'installation était prévue à Bécancour. Le ministre peut-il dire si le sort de l'usine thermonucléaire, qui doit être érigée à Bécancour par le gouvernement fédéral, est lié à celui de la sidérurgie?